



Thème 4

La syndicalisme,

La FSU,

Le syndicalisme international de la FSU

Partie I. Le syndicalisme

1.1. Le contexte

Nos réflexions et nos propositions sur l'évolution nécessaire du syndicalisme doivent s'appuyer sur une analyse du contexte dans lequel agit celui-ci. Pour autant nous ne reprendrons pas ici l'ensemble des analyses contenues dans le rapport d'activité et le thème III sur les alternatives économiques et sociales. Nous nous centrerons sur des éléments considérés fondamentaux pour le développement et l'évolution du syndicalisme.

La crise économique ouverte en 2007 perdure. Les multinationales et les milieux financiers, des organismes tels que le FMI ou la BCE, et les gouvernements de la majorité des États, instrumentalisent celle-ci pour accentuer la casse des modèles sociaux et des garanties pour les travailleurs et travailleuses, dans les pays où elles avaient été construites, notamment depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Le mouvement syndical a des difficultés à appréhender les évolutions profondes du monde du travail provoquées par les nouvelles formes du capitalisme qui ont fait disparaître les bassins productifs et d'emplois industriels et ont fragmenté le monde salarial, développé les délocalisations, la réorganisation des centres productifs, l'externalisation à outrance, la multiplication des sous-traitances. Cela place les salarié-es en concurrence permanente et entraîne l'atomisation des collectifs de travail, l'extension de la précarité, un chômage de masse continu et l'émergence de nouvelles pauvretés. En quoi ces éléments influent-ils sur les mobilisations ?

Un sentiment de dépossession de la maîtrise de son avenir se développe dans une partie importante de la population pour qui la « réforme » que lui vantent les pouvoirs successifs est très souvent synonyme de régressions. Cette situation entraîne une crise de la démocratie avec une distanciation entre les citoyen-nes et les élu-es et amène à une désaffection de plus en plus grande des citoyen-nes pour l'action publique. Lors des élections les taux d'abstention sont importants notamment dans la jeunesse ou les quartiers populaires. Tout cela participe d'une montée forte et très inquiétante, en France comme dans de nombreux pays européens, de l'influence de l'extrême droite et du populisme. Le terrain syndical lui-même en est impacté. Comment mieux lutter contre ?

La crise de l'emploi et la baisse du pouvoir d'achat sont des préoccupations légitimement premières de la population et notre syndicalisme travaille, avec d'autres forces, à des solutions. C'est ainsi que des syndicalistes, des économistes, des politiques, des citoyen-nes démontrent que des alternatives à l'austérité sont possibles et nécessaires. Mais ces propositions diverses sont actuellement insuffisamment écoutées et soutenues, comme le montrent les résultats électoraux, ou la hauteur des mobilisations. Comment travailler, avec d'autres, à cette crédibilisation ?

La crise de légitimité qui frappe le politique atteint aussi le syndicalisme qui n'est pas perçu comme capable d'améliorer la situation vécue par les citoyennes. Notre syndicalisme doit impérativement envisager des pistes pour recréer du lien avec les salarié-es.

Il est à noter que dans la dernière période un certain nombre de mobilisations se sont développées, mais souvent avec un caractère réactionnaire ou

« populiste ». Sur les questions économiques et sociales, les fortes divisions syndicales freinent l'action commune large, mais des mobilisations unitaires importantes ont été possibles dans la lutte contre l'extrême droite ou contre l'intégrisme et les actes terroristes. De même, au niveau d'établissements, de services, d'entreprises, de secteurs, des luttes unitaires sur des dossiers souvent liés à leur propre situation existent. Comment se saisir de ces opportunités pour développer et élargir l'action revendicative ?

Ces éléments de contexte imposent des débats et des prises de décisions audacieuses, avec l'objectif de tracer un horizon nouveau, pour un syndicalisme capable de mener l'action pour répondre aux besoins de la population.

Le paysage syndical

Si la loi de 2008 a profondément réformé les critères de la représentativité syndicale, son influence reste limitée dans l'évolution du paysage syndical. Depuis le congrès de Poitiers celui-ci a subi quelques ondes de chocs même si, pour l'instant, il n'a pas été fondamentalement modifié, notamment dans la Fonction publique. Dans le secteur privé le constat est moins net... Si nous

54 sommes toujours confronté-es à l'émiettement, à des taux de syndicalisation trop faibles, nous
55 faisons le constat lors de notre dernier congrès que les forces syndicales de notre pays continuaient
56 pourtant à prouver une capacité mobilisatrice importante lorsqu'elles étaient capables d'afficher des
57 revendications et des modalités d'action répondant aux attentes des salarié-es. Mais force est de
58 constater que cette capacité mobilisatrice a, pour le moins, beaucoup diminué pendant les trois
59 années qui viennent de s'écouler sauf en ce qui concerne les batailles sectorielles (rythmes scolaires,
60 collège, pôle emploi, Assistance Publique de Paris, Transports...) (Cette remarque est en lien avec
61 l'analyse du contexte ci-dessus)

62 Plusieurs éléments sont à analyser dans le mouvement syndical au plan national :

63 La volonté de rapprochement entre certaines organisations se poursuit notamment entre l'UNSA et
64 la CFDT avec la volonté pour ces organisations de cliver le paysage syndical, entre syndicalisme

65 « d'accompagnement » et syndicalisme

66 « de contestation ». Ce processus n'est pas aussi rapide que prévu. Des éléments, si ce n'est de
67 tension, du moins de différence ont pu apparaître.

68 La CGT est confrontée à une crise d'orientation, de fonctionnement, de leadership et direction qui l'a
69 paralysée pendant de nombreux mois.

70 FO poursuit sa stratégie syndicale solitaire avec un décalage entre son discours et ses actions ou
71 encore le nombre important d'accords signés dans les entreprises, oscillant entre un discours qui
72 semble ouvrir des possibilités de convergences puis une fin de non-recevoir à la plupart des
73 possibilités offertes aux propositions de suite d'actions... Solidaires a maintenu et renforcé sa volonté
74 d'affirmation identitaire qui l'a conduit à une grande réticence concernant les perspectives de
75 recomposition syndicale.

76 Cette situation a été percutée par le résultat des élections professionnelles (cf. zoom élections dans
77 la Fonction Publique).

78

79 ***1.2. Un syndicalisme de transformation sociale, rassembleur, de luttes et de propositions***

80 Dans un contexte dégradé pour les salarié-es et le syndicalisme, il nous faut repréciser les objectifs
81 stratégiques que la FSU doit développer et mettre en avant pour gagner la confiance des personnels
82 et peser pour obtenir de nouveaux acquis pour toutes et tous.

83

84 *1.2.a. Définir les revendications avec les personnels*

85 La première question à travailler est celle du mandatement que se donne la FSU sur les questions
86 touchant aux revendications à mettre en avant. Celles-ci doivent répondre aux attentes des
87 personnels, dans chaque contexte particulier.

88 Face aux nombreuses mesures qui pour l'essentiel remettent en cause les acquis, notre fédération
89 doit être une force de contestation et d'opposition. Même dans ces situations, il est décisif que nous
90 soyons en capacité de porter des propositions de transformation. Comment articuler le « contre »
91 et le « pour » dans notre démarche revendicative ?

92 Les revendications mises en avant doivent être des objectifs considérés « gagnables » pour les
93 personnels, en lien avec le contexte, les formes d'action mises en œuvre.

94 Si nous prenons nos décisions concernant nos mandats au sein de la FSU, il nous faut en permanence
95 avoir le souci d'associer les personnels à cette démarche, à tous les moments du processus portant la
96 revendication : débats dans sa définition, dans la forme d'action à mettre en œuvre, dans le suivi de
97 négociations, dans l'appréciation finale du résultat... Les réunions d'infos syndicales, les
98 consultations, les assemblées générales démocratiques sont à développer pour cela.

99 Nous déterminons nos mandats en totale indépendance par rapport aux pouvoirs politiques et aux
100 partis, quels qu'ils soient et à tous les niveaux.

101

102 *1.2.b. Porter nos propositions alternatives dans une optique de transformation sociale*

103 Pour sortir de la crise tout en préservant les acquis, nos propositions alternatives aux choix
104 dominants français ou européens se situent dans une logique de transformation profonde de la
105 société favorisant la satisfaction des besoins sociaux et environnementaux, le renforcement des
106 solidarités. L'enjeu, c'est d'en convaincre les salarié-es en rendant cette démarche crédible, ce qui

107 n'est pas chose facile. Une grande partie des « hésitations » à s'engager dans l'action se trouve
108 pourtant là.

109 - Comment construire ces propositions alternatives ? Seul-es ou avec d'autres ?

110 - Quel rapport au(x) politique(s) dans cette construction?

111

112 *1.2.c. Développer l'unité syndicale*

113 L'unité d'action est toujours un facteur de mobilisation importante dès lors que les revendications et
114 les formes d'action proposées répondent aux attentes des personnels et qu'elles ne bloquent pas
115 une poursuite de l'action ; les salariées reprochent souvent aux syndicats leur division et aspirent
116 aussi à autre chose que de l'unité conjoncturelle. S'il y a doute sur celle-ci, il y a réticence à leur
117 engagement dans l'action proposée ou tentative de mise en place d'autres cadres de mobilisation.
118 (...)

119 L'unité d'action la plus large est souvent une condition de mobilisations importantes et elle doit être
120 recherchée prioritairement. Il ne faut pas en occulter les difficultés et notamment celles de la
121 maintenir avec une plate-forme claire et autour de modalités permettant de rassembler et
122 d'engranger des résultats. Elle n'a évidemment de sens que si elle se donne ces objectifs.

123 Elle est souvent plus facile et plus évidente au plus près du terrain et plus difficile au plan
124 interprofessionnel. Il importe de s'appuyer sur le terrain et les mobilisations engagées pour
125 surmonter ces difficultés...

126 Le souci de l'unité d'action ne saurait cependant se traduire par la paralysie du mouvement. Et, dès
127 lors que les conditions en sont réunies, la FSU ne saurait s'interdire soit de prendre seule ses
128 responsabilités, soit d'être partie prenante de configurations réduites sur des revendications
129 affirmées et une stratégie plus déterminée sans exclure a priori de formes d'action et en ayant le
130 souci de renforcer la dynamique de mobilisation. Son souci doit cependant toujours être d'impulser
131 des mouvements à vocation majoritaire capables de rassembler pour gagner. »

132 Reprise d'éléments adoptés à notre congrès de Lille (2010) et réaffirmés à Poitiers (2013).

133

134 *1.2.d. Comment définir les formes d'action à mettre en œuvre ?*

135 Pour obtenir des avancées ou bloquer des reculs pour les personnels, le service public, les usager-es,
136 nous avons besoin de rapports de forces qui nous soient les plus favorables possibles. Pour cela, nous
137 nous appuyons sur notre légitimité syndicale mais aussi, surtout, sur ces mêmes personnels. Nous
138 cherchons à les mettre en mouvement quand cela est nécessaire et à les associer aux débats, aux
139 prises de décisions, à la construction et la conduite de l'action. Des pratiques syndicales favorisant le
140 contact direct au plus près des lieux d'exercice des personnels sont des leviers pour engager le débat,
141 faire un état des préoccupations, convaincre et construire les actions nécessaires. L'exercice du droit
142 syndical (RIS, stages, ...) mais également les assemblées générales fournissent un cadre propice.

143 Pour être crédible à leurs yeux, nous devons montrer notre détermination à avancer avec elles et eux
144 pour gagner, en proposant des actions dont ils/elles peuvent se saisir et en rapport avec la hauteur
145 du rapport de force à construire. Comment concilier les 2 ? Nous devons être présent-es sur tous les
146 fronts. Au plan interprofessionnel et FP où se jouent nombre de questions revendicatives, nous
147 cherchons à participer, à construire des dynamiques de rassemblement les plus larges.

148 Dans le même temps, nous devons développer la même stratégie au niveau des secteurs
149 professionnels, ancrant ainsi un syndicalisme professionnel dynamique propre à prendre en charge
150 de manière offensive les préoccupations des personnels. Dans le contexte général dégradé, cela peut
151 jouer un rôle dans une optique de reconstruction de la confiance et des capacités à mobiliser.

152 Pour un syndicalisme à vocation majoritaire, il est important d'entraîner une majorité de salarié-es
153 dans l'action. Force est de constater que depuis quelques années, les grèves auxquelles nous
154 appelons (seul-es ou avec d'autres) sont rarement majoritaires. Personne ne peut s'en satisfaire.
155 C'est pourtant une forme d'action spécifique à laquelle nous appelons quand d'autres formes de
156 moindre « intensité » ne sont pas suffisantes. Elle est un moyen de mobilisation permettant
157 l'expression d'un rapport de force à travers la mise en action de personnels. Dans une période
158 difficile, est-ce que les grèves

159 « minoritaires » peuvent jouer un effet de révélateur et d'entraînement? Dans quelle mesure? Ou
160 sont-elles l'expression d'un faible rapport de force, ce qui doit nous encourager à envisager à certains

161 moments d'autres modes d'action? Dans quelles conditions peut-on appeler à une grève si nous
162 savons que la majorité des personnels n'est pas prête à s'y engager ?
163 La grève n'est pas la seule forme d'action existante. D'ailleurs, à l'échelle européenne, d'autres
164 formes ont émergé ces dernières années (occupations de places, de lieux stratégiques,
165 manifestations de masse hors temps de grève...
166). Quelles autres formes d'action que la grève pouvons-nous mettre en avant ? Dans quelles
167 situations ? Et quelle articulation éventuelle avec une grève ?
168 Dans quelles situations, autres qu'une réunion publique ou une manifestation, pouvons-nous être
169 amené-es à agir avec d'autres que les syndicats (associations, partis...) ?

170

171 *1.2.e. Le « dialogue social » et la négociation*

172 Dans les relations sociales officielles, l'obligation de dialogue et de négociation est instituée. Nous
173 devons être en capacité d'en tirer de premiers bilans. Pour la FSU, ces phases du dialogue social sont
174 le débouché d'un rapport de force en mouvement construit dans le temps par tous les moyens
175 (grèves, manifestations, pétitions, interpellation, débat public, ...). Est-ce toujours le cas ?
176 Elles doivent se faire, avec la préoccupation constante d'élaborer du lien/débats avec les personnels.
177 Comment rendre les choses compréhensibles à leurs yeux ?
178 Si nécessaire, il faut avoir également la préoccupation de construire un front syndical unitaire aussi
179 sur ce terrain. Est-ce possible ?
180 Cela doit se faire en articulation avec les mobilisations existantes, notamment en cas de « blocages ».
181 Comment ? La FSU peut être en situation de signer des accords s'ils actent des avancées pour les
182 personnels dans le sens de ses mandats. Quelle méthode de décision ? La situation des services
183 publics et de ses agent-es sont en partie déterminées par la loi. Comment développer l'intervention
184 syndicale auprès des parlementaires?

185

186

187

188 **ZOOM : Élections professionnelles Fonction Publique 2014**

189 Pour la première fois en décembre 2014 l'ensemble des personnels des trois versants de la Fonction
190 Publique ont été appelés à élire leurs représentant-es dans les instances locales et nationales. La
191 participation néanmoins est restée trop faible, s'établissant à 52 % environ. Les modalités de vote, en
192 particulier le vote électronique, le faible investissement de l'administration dans la publicité faite au
193 vote expliquent en partie ce taux d'abstention; mais le contexte, l'absence de perspectives offertes
194 aux agent-es et l'impuissance du syndicalisme à obtenir des améliorations significatives de carrières,
195 emplois, conditions de travail ont sans doute pesé également.

196 À l'issue de ces élections, la FSU n'a pu atteindre les objectifs prioritaires qu'elle s'était fixés :
197 redevenir la première fédération de la Fonction Publique d'État et gagner la représentativité dans la
198 territoriale. La baisse de cinq points dans certains secteurs de l'Éducation a fait que la FSU est restée
199 deuxième à l'État derrière FO, même si elle confirmait largement sa première place à l'Éducation.
200 Cette dernière fait la force de notre fédération dont elle constitue la colonne vertébrale mais en est
201 aussi cause de faiblesse, les aléas des résultats dans l'Éducation pesant lourdement sur l'ensemble de
202 sa position dans le champ de la Fonction publique. À ce titre, le scrutin de 2014 doit être regardé
203 comme plutôt ambivalent, le recul à l'Éducation s'étant accompagné d'un maintien à l'Agriculture,
204 d'une augmentation de l'implantation de notre fédération à la Justice, la Culture, la Caisse des
205 dépôts et consignations et d'une assise plus large qu'en 2008 du fait de sa présence dans davantage
206 de ministères; la prise en compte des résultats de 2012 des agent-es publics de Pôle Emploi a aussi
207 joué dans le maintien de la position de la FSU dans la FPE.

208 Dans la territoriale, dont les effectifs ont beaucoup crû depuis une trentaine d'années, la FSU n'a pu
209 obtenir le score nécessaire pour être représentative du fait notamment d'une implantation trop
210 limitée et de la difficulté à présenter un grand nombre de listes; un-e agent-e sur cinq environ a été
211 concerné par les candidatures FSU. La photographie de l'implantation des SN de la FSU montre qu'il y
212 a une importante marge de progrès possible et les travaux engagés dans le but d'une fusion des
213 syndicats de la territoriale devraient permettre de progresser. Au-delà des évolutions de notre
214 fédération, le constat des bougés dans le paysage syndical de la Fonction publique fait apparaître des

215 différences entre les secteurs, rendant difficile une analyse globale. Dans l'Éducation, c'est FO qui a
216 tiré le plus de profit des élections, dans le premier comme le second degré, les syndicats les plus «
217 radicaux » comme SUD Éducation ou la CGT Éduc-action maintenant leur score ou perdant du terrain
218 tandis que le bloc UNSA – SGEN demeurait à l'équilibre. Dans l'ensemble de la FPE, la hiérarchie
219 syndicale n'est pas radicalement modifiée, cinq organisations offrant des scores assez proches. Deux
220 tendances se dégagent: celle du vote FO dans des secteurs comme l'Éducation, celle d'une
221 progression de l'UNSA dans d'autres, phénomènes pouvant traduire d'un côté l'insatisfaction des
222 agent-es devant leur situation et des formes de repli sur un statu quo rassurant, de l'autre l'adhésion
223 à des formes de compromis apportant quelques évolutions ou empêchant des dégradations. Dans la
224 FPT non plus on ne constate pas de bouleversement du paysage syndical, mais on peut noter
225 l'affaiblissement de la CGT qui passe, pour la première fois depuis 1995, sous la barre des 30 %.
226 Ces résultats complétés par une analyse fine secteur par secteur devront conduire à resserrer le lien
227 avec les agent-es, travailler dans la FP à des évolutions qui ne soient pas source d'inquiétudes et
228 apportent des améliorations dans le domaine du travail, des carrières et des rémunérations, en
229 s'appuyant sur des mobilisations construites avec les personnels.

230

231

232 **1.3. L'avenir**

233 *1.3.a. Nécessité de renforcement de la FSU pour peser sur le syndicalisme d'aujourd'hui et préparer*
234 *l'avenir*

235 *Le syndicalisme de transformation sociale progressiste sort affaibli des élections de décembre 2014.*
236 Travailler à son développement et à sa dynamisation passe par un nécessaire renforcement de la FSU
237 et de chacun de ses syndicats. Cela nécessite d'agir concomitamment sur plusieurs plans : intervenir
238 au plus près des personnels avec la volonté de développer et d'améliorer les services publics pour
239 qu'ils répondent mieux aux besoins de la population, développer l'ensemble des structures et des
240 syndicats de la FSU à partir de l'assise forte constituée par l'ancrage de la plupart sur les différents
241 métiers, gagner en représentativité sur l'ensemble des secteurs et notamment dans la fonction
242 publique territoriale.

243 Notre orientation pour un syndicalisme de transformation sociale progressiste alliant contestation,
244 propositions, négociations et actions, doit être portée plus fortement et les avancées obtenues
245 actées. La construction du rapport de force nécessaire pour déboucher sur des luttes victorieuses ne
246 doit-elle pas nous amener à améliorer nos liens avec les professions pour mettre en œuvre un
247 véritable syndicalisme de terrain? La FSU doit mieux porter à la connaissance des professions le
248 résultat de ses luttes qui sont autant de raisons de susciter l'espoir en un avenir meilleur. La
249 communication, tant à l'externe qu'à l'interne, doit donc être fortement développée pour rendre
250 visibles, lisibles nos analyses, nos propositions et les réponses obtenues suite aux luttes engagées.
251 Des améliorations ont été apportées mais elles diffusent encore trop insuffisamment jusqu'aux
252 personnels ou sont encore trop codées pour être facilement appréhendables par tous.

253 Les mandats de la fédération sont autant de perspectives d'avenir, de constructions alternatives qu'il
254 nous faut discuter et débattre avec l'ensemble des personnels pour les rendre crédibles, les
255 améliorer et envisager, avec elles et eux, la manière de les porter. Le contact direct avec celles et
256 ceux que nous représentons est le seul moyen d'élargir l'audience de la fédération et de ses
257 syndicats. Renforcer la fédération passe par le renforcement des syndicats nationaux au travers de
258 campagnes d'opinion, d'adhésion... Cela passe aussi par le développement des sections fédérales
259 locales, d'établissement, de service et la dynamisation des sections départementales.

260 La multiplicité des champs d'intervention de la FSU et les différents niveaux auxquels ils s'exercent
261 nécessitent des expertises de plus en plus poussées. Comment mettre en synergie l'ensemble des
262 forces et des compétences présentes dans les différents syndicats de la fédération et dans les
263 différentes structures pour faire de la FSU une actrice incontournable à tous les niveaux ? Débats,
264 partage et mutualisation sur l'ensemble des dossiers est indispensable pour la construction du projet
265 fédéral.

266 C'est seulement avec une FSU forte, rassembleuse, dynamique que nous serons en position favorable
267 pour défendre les personnels et les services publics. Mais c'est aussi ce qui nous permettra de

268 travailler avec nos partenaires à des réflexions et actions communes et à des processus progressifs
269 d'unification syndicale pour rassembler et dépasser un paysage syndical éclaté et divisé.

270

271 *1.3.b. De Poitiers...*

272 En rappelant sa visée originelle d'unification du mouvement syndical, en s'appuyant également sur
273 les initiatives communes intersyndicales, le congrès de Poitiers s'était donné l'objectif d'amplifier le
274 débat avec les salarié-es autour de l'enjeu que constitue l'avenir du syndicalisme de lutte et
275 d'intensifier le travail de construction d'un nouvel outil syndical, notamment par la mise en place de
276 groupes de travail thématiques permanents et de comités de coordination intersyndicale.

277 - Le contexte général, qu'il soit politique ou syndical, n'a pas contribué à rendre concrètes et à
278 dynamiser les ambitions affichées. Paradoxalement, les difficultés rencontrées par le
279 syndicalisme de transformation sociale pour créer le rapport de force afin de s'opposer aux
280 multiples visages des politiques libérales ont, sans aucun doute, contribué à rendre les débats
281 sur la construction d'un nouvel outil syndical plus lointains.

282 - Le renouvellement, dans des conditions difficiles, de la direction nationale de la CGT en 2013,
283 comme sa crise interne en 2015, a stoppé net la démarche entreprise entre nos deux
284 organisations au plan national comme au plan départemental (avec les SD 14, 38, 93 et le CFR
285 Bretagne sur la thématique de la fiscalité)

286 - Le positionnement de Solidaires, écartant actuellement une stratégie d'unification, a constitué
287 un frein évident aux échanges et à la réflexion commune sur l'avenir du syndicalisme.

288 Enfin, la campagne pour les élections professionnelles de décembre 2014 a conduit à une certaine «
289 anesthésie » du débat.

290 Dans ce contexte difficile, la FSU cherche néanmoins à construire des initiatives intersyndicales au
291 plan national, régional et départemental. Cf. les journées contre l'extrême droite dans un cadre FSU-
292 CGT-SOLIDAIRES-UNEF-FIDL-UNL, le texte « suite du 11 janvier » qui intègre un arc unitaire plus large
293 CGT-CFDTUNSA-SOLIDAIRES-CGC-CFTC-

294 FSU, la construction unitaire du groupe des 9 chez les retraités (UCR CGT-FOCFTC-CGC-UNIRS
295 Solidaires-FGRFP-SFRN-FSU-LSR et UNRPA), le stage de l'intersyndicale Femmes...

296 La volonté de faire ensemble, sur des bases claires, continue de trouver un écho.

297 De même, dans certains secteurs, dans certaines régions, (liste dressée grâce à l'enquête en direction
298 des SN, SD et CFR) il convient de prendre en considération la constitution de listes communes aux
299 élections professionnelles et d'en apprécier l'efficacité.

300 Le bilan depuis Poitiers se doit donc d'être apprécié de manière nuancée. Si les outils proposés par le
301 congrès de Poitiers n'ont pas réellement émergé, les réussites, certes modestes, les expériences
302 conduites sur le terrain, notamment dans le domaine sociétal, doivent être considérées comme
303 autant de points d'appui et de progrès au service du projet de construction d'un nouvel outil
304 syndical qui reste à inventer, mais qui doit constituer une réelle priorité face aux politiques libérales.

305

306 *1.3.c ... au Mans*

307 Nous nous situons dans une démarche qui propose aux organisations et aux salarié-es qui le
308 souhaitent de débattre ensemble à tous les niveaux de la construction d'un nouvel outil syndical et
309 des étapes qui peuvent y conduire permettant une avancée vers l'unification du syndicalisme.

310 La FSU s'engage dans cette dynamique sur la base d'objectifs clairs : il s'agit de contribuer, dans le
311 respect de l'indépendance syndicale, au développement d'un syndicalisme de lutte et de
312 transformation sociale progressiste, à vocation majoritaire, porteur de propositions offensives et
313 novatrices, attaché à construire les mobilisations et les rapports de force nécessaires pour faire
314 aboutir ses revendications.

315 A cet effet, la FSU entend poursuivre et accentuer son travail avec la CGT et Solidaires, sans mettre
316 de limites sur les forces qui pourront participer à cette construction.

317 C'est par un travail intersyndical, inter fédéral régulier, à tous les niveaux, mais notamment au plus
318 près du terrain, sur des dossiers concrets, en lien permanent avec la recherche d'action commune,
319 que nous arriverons à dépasser les différences d'appréciation, les réticences, les a priori et à
320 construire du commun. Cela passe par un travail à des collaborations entre organisations, plus
321 étroites et plus permanentes, en avançant avec celles qui le souhaitent, sans exclure quiconque. Cela

322 nécessite notamment d'impulser à tous les niveaux un débat sur les enjeux auxquels le syndicalisme
323 est confronté dans notre pays, ses pratiques, ses stratégies. Les initiatives doivent se poursuivre et se
324 multiplier, la construction de revendications communes et de coopérations pérennes doivent
325 s'intensifier. Comment?

326 Le constat que le processus adopté à Poitiers n'ayant pas été véritablement enclenché n'a pas suscité
327 tous les débats espérés au sein de la fédération. Pourquoi?

328 Il nous faut mieux cerner les sujets d'inquiétude, les éventuels points de blocage (crainte d'une perte
329 de syndiqués, affaiblissement du syndicalisme de métier, différences de périmètre dans le travail
330 intersyndical selon les secteurs etc.), réfléchir à la façon d'impliquer les syndiqué-es dans le débat.
331 Comment?

332 Pouvons-nous proposer la mise en place de groupes thématiques sur des sujets précis (protection
333 sociale, formation/emploi, sécurisation des parcours professionnels, travail...) en cherchant à y
334 associer au maximum les salarié-es, et dont l'objet pourrait être de dégager des mandats et
335 expressions partagés pour déboucher sur des interventions, initiatives et actions communes ?

336 Cela peut-il déboucher sur la mise en place, partout où ce serait possible, de comités permanents
337 de coordination intersyndicale faisant régulièrement le point des travaux réalisés et impulsant le
338 nécessaire débat avec les salarié-es sur les évolutions d'une structuration plus unifiée ?

339 La FSU doit continuer à avoir le souci permanent d'associer tous ses syndicats nationaux, leurs
340 syndiqué-es, à cette réflexion et cette démarche, et cela à tous les niveaux et notamment sur les
341 lieux de travail. C'est en apprenant à travailler ensemble que nous participerons à la construction de
342 cet outil. Chaque année, on doit en faire un bilan d'étape devant le CDFN.

343

344

345

346

Partie II. La FSU

347

348 Le congrès de Poitiers avait pointé la nécessité de faire évoluer le fonctionnement de la FSU pour
349 tenir compte des évolutions en profondeur de l'organisation et des missions de la Fonction Publique :
350 « L'ensemble de ces éléments doit impulser une réflexion permettant à la Fédération de construire
351 des réponses adaptées ».

352 Les politiques publiques conduites sous le seul sceau de l'austérité, dénoncées dans le thème III,
353 nécessitent une intervention de la FSU lisible, rassembleuse, ouvrant d'autres perspectives pour les
354 services publics et ses personnels.

355 Si la mise en place de coordinations par champ professionnel a conduit à un rapprochement entre les
356 syndicats nationaux dans la fonction publique territoriale, ailleurs (sauf à la justice) elle n'a
357 fonctionné que dans le cadre des élections professionnelles. Elle ne s'est pas suffisamment traduite
358 par un travail continu, par une amélioration de la lisibilité d'une position FSU. Quels ont été les freins
359 qui conduisent à ce constat? Quelles réponses à y apporter?

360

II.1. Réforme territoriale : quelles conséquences sur l'organisation de la Fédération (SD CFR) ?

362 La loi Notre aura un impact très fort sur le fonctionnement de la FSU.

363 La plupart des CFR, instances régionales, vont voir leur périmètre redéfini. Ce changement entraînera
364 des modifications importantes de l'activité militante. Dans un premier temps, la FSU devra mettre en
365 place un fonctionnement transitoire pour s'adapter aux multiples modifications en ayant le souci de
366 maintenir des lieux de débats de proximité.

367 Dans plusieurs régions, les CFR concernés par une fusion de régions ont anticipé en coordonnant
368 leurs réflexions et leurs interventions.

369 Comment la FSU doit-elle s'organiser pour faire face à cette évolution ? Quelle nouvelle place prend
370 le secrétariat du CFR ? Comment structurer et faire fonctionner les CFR dans leurs nouvelles
371 configurations territoriales? Les réunions doivent-elles toutes être en présentiel ? Les moyens de
372 communication peuvent-ils être adaptés? Doit-on garder la possibilité de coordination des SD des
373 anciennes régions ?

374 Par ailleurs le développement des métropoles doit être pris en compte dans notre réflexion.

375 D'autre part, pour le champ de l'éducation, ce qui existait dans 3 régions regroupant plusieurs
376 académies va se multiplier. Enfin, une série d'instances régionales dans lesquelles la FSU occupe
377 toute sa place (CESER, SRIAS, CREFOP...) vont être fusionnées. Quelle conséquence sur le
378 fonctionnement fédéral et les moyens financiers ?

379 La FSU doit également s'assurer que ces fusions n'auront pas d'impact négatif sur sa représentativité
380 en particulier, dans les CESER.

381

382 ***II.2. Dialogue social***

383 *II.2. a. Modalités de prise de décision sur les accords Fonction publique*

384 Au sein de la FSU, les modalités de prise de décision se font selon la « règle des 70 % » : une décision
385 ne sera prise que si elle recueille 70 % des suffrages exprimés comptabilisant les Pour, Contre,
386 Abstentions. Cette disposition statutaire a été adoptée à 95 % des voix lors du congrès fondateur de
387 1994.

388 Unique dans le paysage syndical français, cette règle répond à une nécessité de dépasser la simple
389 juxtaposition de points de vue différents, et fait le choix de développer des pratiques de recherche
390 de synthèse, ou accords les plus larges possible pour avoir des mandats les plus partagés et plus
391 efficaces dans leur mise en œuvre.

392 La FSU est profondément attachée à ce principe et ne le remet pas en cause.

393 Pour autant, une problématique a émergé à l'occasion de votes dits « binaires » (oui ou non),
394 rendant une synthèse plus difficile concernant la signature des accords avec le gouvernement dans la
395 Fonction publique. Des votes sur des accords de ce type, ne concernant pas que des accords
396 salariaux, ont déjà eu lieu avant la loi de 2010 découlant des accords de Bercy. Cependant, les votes
397 sur les accords « résorption de la précarité » (« Sauvadet », en 2011) et « Qualité de vie au travail »
398 (QVT) en 2015 ont conduit la FSU à ne pas signer (votes en BDFN avec respectivement 58,7 % et
399 55,56 % de votes Pour, 36,9 % et 44,4 % de votes Contre). Par ailleurs, les règles du dialogue social et
400 de représentativité tendent à multiplier ce type de situation. Ces éléments appellent la fédération à
401 examiner la situation pour mieux l'anticiper et la résoudre, sans être en rupture avec les principes qui
402 ont présidé à l'écriture des statuts de la FSU. Quelques pistes, non exhaustives, peuvent être
403 explorées :

404 Ne faut-il pas mieux anticiper le nécessaire débat contradictoire en proposant des modalités de
405 concertation le plus en "amont" possible et pas seulement au moment de la décision à prendre ?
406 Sous quelles formes ?

407 Doit-on privilégier systématiquement le vote en CDFN pour avoir une représentativité plus large que
408 celle induite par la taille restreinte du BDFN ? En cas d'impossibilité, et dans le même état d'esprit,
409 peut-on organiser une consultation des membres du CDFN ?

410 Peut-on envisager l'élaboration d'une appréciation politique partagée soumise au vote, avant la prise
411 de décision de signature ? Son adoption conditionnerait-elle ou pas la décision de signature ?

412 Sans modifier les statuts, peut-on envisager, au vu du caractère binaire, de ne comptabiliser que les
413 pour et les contre dans les suffrages exprimés ?

414 En modifiant les statuts, peut-on mettre en place une procédure de vote exceptionnelle avec double
415 condition de décision : majorité simple à 50 % et minorité de blocage à 30 % ?

416

417 *II.2.b. Participation aux instances (CREFOP, CESER, CHS-CT, action sociale...).*

418 Alors que la FSU et ses SN entendent y prendre toute leur place, nombre des instances de
419 concertation et de négociation mises en place dans le cadre d'une déconcentration et d'une
420 décentralisation accrues ne fonctionnent pas aujourd'hui de manière satisfaisante (consultation
421 tronquée et orientée, prérogatives contestées...). CREFOP, CESER et CHSCT nous donnent autant
422 d'exemples d'instances dont la FSU demande que le fonctionnement soit modifié.

423

424 CREFOP

425 La Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a
426 créé les CREFOP. La FSU demande que sa représentativité soit expressément reconnue dans cette
427 instance.

428 L'expression, souvent convergente, des OS de salarié-es (notamment la CGT) sur les questions de
429 l'emploi, de la formation professionnelle, de l'orientation, doit permettre d'aller plus loin dans le
430 travail à conduire ensemble face aux politiques régionales (groupe de travail permanent en vue de
431 l'élaboration de propositions communes...).

432 La FSU demande la mise en place de réels espaces d'échanges et de dialogue, notamment sur
433 l'élaboration de la carte des Formations Professionnelles. De même, le rôle et la place des CAEN se
434 doivent d'être renforcés.

435

436 CESER

437 Dans un certain nombre de régions, la représentation de la FSU dans les CESER est limitée à un-e
438 seul-e représentant-e, le-la mettant dans une situation assez peu confortable.

439 La baisse de l'audience de la fédération dans le champ éducatif, sa percée limitée dans la territoriale,
440 la nouvelle carte des régions risque d'amplifier cette trop faible représentation. Quelles seront les
441 conséquences sur les moyens et leurs utilisations dans les nouvelles régions ?

442 Une étude sur les autorisations d'absence et les décharges pour activité dans les CESR doit être
443 conduite de façon d'autant plus nécessaire que la taille des nouvelles régions augmentant, l'ampleur
444 des difficultés liées à l'éloignement va suivre le même chemin.

445 La FSU demande que la transformation des autorisations d'absence en décharge d'activité pour
446 participer à des instances ou des réunions à l'initiative de l'administration (dont les CESER) soit une
447 possibilité ouverte dans l'ensemble des champs des fonctions publiques, et ne soit plus laissée à
448 discrétion des employeurs.

449

450 CHSCT

451 La loi du 5 juillet 2010 a étendu le champ des CHSCT à toutes les fonctions publiques. S'il est vrai que
452 la culture du CHSCT dans la fonction publique demandera sans doute du temps pour s'installer, pour
453 autant la FSU mettra tout en œuvre pour que la loi s'applique, y compris face à un certain nombre de
454 cadres intermédiaires qui vivent mal les nouveaux droits qu'elle confère aux représentant-es des
455 personnels (droit de visite, devoir d'alerte, pouvoir d'enquête...).

456

457 **II.3. Améliorer la lisibilité de la FSU : quelles évolutions de notre communication ?**

458 *II.3.1. La communication, quelles évolutions ?*

459 La communication de la fédération s'appuie sur plusieurs outils :

460 - Au niveau local, nombreux sont les départements qui disposent d'une publication papier, qui
461 nécessite un investissement important tant financier qu'en temps militant.

462 La plupart des SD utilisent également l'outil web dans l'espace qui leur est réservé
463 [département].fsu.fr. Quelles complémentarités développer entre ces deux supports ?

464 C'est la même chose pour les CFR, mais peu disposent d'une publication papier, la structuration
465 limitée de cet échelon bridant l'exercice.

466 Il y a de forts enjeux dans la communication locale pour lesquels la formation syndicale doit
467 jouer tout son rôle.

468 - Au niveau national, la FSU dispose de la revue « Pour » et du site fsu.fr, site d'information de la
469 fédération, d'un centre de ressources pour les militant-es, notamment par le biais de l'extranet,
470 ou encore portail d'accès aux sites des SN. Il n'y a pas eu d'étude de lectorat de « Pour » depuis
471 de nombreuses années. La dernière faisait apparaître de grandes disparités selon le syndicat
472 national d'adhésion. Moins le SN publie, plus la lecture de « Pour » est importante. Ce sont aussi
473 les adhérent-es des syndicats les plus récents dans la fédération qui avaient la meilleure lecture
474 de « Pour ». Pour autant, la pertinence d'une telle étude n'est pas garantie.

475 Pour que la FSU soit plus lisible, il faut d'une part que la fédération poursuive les campagnes de
476 communication nationale auprès des médias (presse, TV, radio), qu'elle se développe sur les réseaux
477 sociaux (Twitter, Facebook, Instagram...) et que d'autre part les syndicats nationaux développent leur
478 propre communication en précisant systématiquement leur appartenance à la fédération.

479 Aujourd'hui, les jeunes générations de collègues et de futur-es collègues sont plus présentes sur les
480 réseaux sociaux que devant les médias de masse. Ne devrions-nous pas accentuer nos efforts sur ces
481 supports pour développer une communication plus réactive et plus interactive? Des analyses de fond

482 sont produites par des camarades de l'Institut de la FSU, de la fédération ou des SN, dans les revues,
483 les ouvrages ou les rapports. Mais ces contenus ne gagneraient-ils pas à exister de plus en plus sous
484 deux formats : numérique et papier ?

485 Pour les contenus en ligne, il convient d'étudier les bilans d'audience des sites des SN, de la FSU
486 nationale mais aussi des sites des SD et CFR.

487 Comme au niveau local, l'articulation entre publication papier et site web doit être travaillée dans le
488 sens d'une meilleure compréhension et complémentarité. L'un doit-il être réservé aux seul-es
489 adhérent-es et l'autre accessible à tous et toutes ?

490 Sur le fond, une FSU plus visible, ce sont également des communiqués de presse, des analyses et des
491 travaux en secteur auxquels participent activement les camarades des SN et des SD et une
492 coordination entre secteurs, SN et de la fédération plus soutenue afin de ne pas diluer nos forces
493 militantes.

494 Au-delà de nos sites internet (FSU nationale, SD, SN, ...), de nos revues, c'est à travers les citations et
495 les liens numériques entre l'ensemble des articles et contenus produits et édités que nous devrions
496 parvenir à améliorer le référencement et la lisibilité de notre fédération, de ses valeurs, de ses
497 mandats et de ses actions.

498

499 *II.3.2. L'éclairage des élections professionnelles de 2014*

500 Au cours de l'année des élections professionnelles, les syndicats nationaux ont tous adjoint le suffixe
501 FSU à leur sigle pour signifier leur appartenance à la fédération. Cependant l'association du sigle de
502 la fédération avec celui des syndicats historiques n'est pas encore identifiée auprès de tou-tes les
503 collègues et ce travail doit se poursuivre sur la forme (logos et chartes graphiques coordonnées), sur
504 le fond, et à travers de nouveaux moyens.

505 Une étude détaillée menée dans plusieurs SN montre que l'intérêt des agent-es pour les instances
506 paritaires, manifesté dans la participation aux différents votes, est inversement proportionnel à la
507 distance de ces instances avec leur exercice professionnel quotidien: on vote plus facilement pour sa
508 CAP ou son comité technique de proximité que pour la CAP nationale ou pour le CT ministériel.
509 Comment mieux traiter les questions relatives aux CT dans la fédération ? L'articulation et le lien
510 pour l'électeur ou l'électrice entre son SN qui va traiter le sujet et la fédération qui va se présenter
511 aux élections manque de lisibilité.

512 La campagne de la FSU pour les élections professionnelles a été centrée sur le rôle des services
513 publics et de leurs agent-es, axe fort de notre corpus revendicatif. Mais fort ne signifie pas pour
514 autant qu'il ait permis de se distinguer et de se démarquer des autres fédérations candidates. La FSU
515 n'est-elle pas encore trop assimilée au champ éducatif? Ne devrions-nous pas mettre en place des
516 actions de communication spécifiques pour réaffirmer notre présence dans l'ensemble de la fonction
517 publique d'état ainsi que dans la fonction publique territoriale ?

518

519 **II.4. Être adhérent-e et militant-e à la FSU :**

520 *II.4.a. Rendre l'appartenance à la FSU concrète, lui donner du sens*

521 Un-e salarié-e adhère à son syndicat national, il-elle devient membre de la FSU. L'identification
522 syndicale de la grande majorité des syndiqué-es est d'abord, et parfois exclusivement, liée à ce
523 syndicat national.

524 Nous devons passer de l'appartenance implicite à la FSU à l'appartenance consciente. Chaque
525 adhérent-e doit connaître sa fédération, disposer des éléments qui lui permettent de comprendre
526 son champ d'intervention, ses mandats, son fonctionnement, ses publications, ses ressources et ses
527 militant-es.

528 Chaque structure fédérale ou de syndicat national doit se doter d'outils de communication, de
529 formation permettant d'atteindre cet objectif (brochure d'accueil nouvel-le adhérent-e, documents à
530 l'occasion d'élections, de congrès...).

531

532 *II.4-b. Répondre aux besoins de moyens militants à tous les niveaux de la fédération*

533 Si se doter de mandats est essentiel à la vie syndicale, les moyens humains, financiers et matériels
534 dont disposent la fédération et ses syndicats nationaux sont déterminants pour leur mise en œuvre.

535

536 *II.4.b.1. Difficulté de militer*

537 Ces dernières années ont été marquées par un repli sur soi d'un grand nombre de salarié-es : baisse
538 de la participation aux réunions, aux mobilisations. Dans ce contexte, militer est devenu plus difficile
539 pour celles et ceux qui ont la volonté d'élaborer collectivement les analyses, les exigences et les
540 mobilisations.

541 Dans le même temps, les sollicitations institutionnelles liées au dialogue social se sont développées à
542 tous les niveaux jusqu'à devenir chronophages, exigeant à la fois un accroissement des compétences
543 et une nécessité d'un travail collectif pour définir les positionnements fédéraux.

544 Ces réalités interpellent notre fonctionnement. Déjà abordée dans les précédents congrès, la
545 question du lien entre activité militante dans les SN et dans la FSU reste essentielle. Pour être
546 efficace, quels fonctionnements internes mettre en place permettant un travail syndical,
547 intersyndical et fédéral riche, varié et abouti avec des équipes militantes renouvelées, formées et ce
548 à tous les niveaux ?

549 Comment améliorer le fonctionnement de nos instances, avec la participation de toutes les
550 composantes de la fédération, l'implication de militant-es de tous les SN, notamment dans les
551 structures locales ?

552

553 *II.4.b.2. Moyens (SD, CFR...)*

554 Comme nous nous y étions engagés, des journées d'étude SD et CFR ont été organisées avec l'aide
555 des SD et CFR afin d'échanger, de se former, de mutualiser les expériences entre les équipes
556 militantes locales, les militant-es nationaux et les syndicats nationaux. Même si la participation n'est
557 pas toujours à la hauteur des ambitions, ces journées permettent d'aider les militant-es dans leur
558 travail quotidien, dans leur réflexion et au final dans l'activité de la FSU au plus près du terrain.

559 Quelles évolutions doit-on envisager pour ces journées ?

560 De même, l'engagement d'améliorer les outils à disposition des sections a été mis en œuvre
561 (création d'un extranet regroupant documentation, visuels... ; création de listes de diffusion en
562 cours). Reste à améliorer l'identification des adhérentes par SD qui ne correspondent pas toujours
563 avec les syndicats nationaux rendant impossible l'information de tou-tes les syndiqué-es (dans la
564 territoriale par ex.).

565 Le congrès de Poitiers avait donné un mandat d'étude sur l'articulation entre les instances fédérales
566 (champs d'intervention, composition, répartition des moyens disponibles). Ce mandat n'a pas été mis
567 en œuvre. La réforme territoriale en cours pose de façon encore plus urgente cette nécessité.

568 Les moyens militants dont dispose la fédération proviennent essentiellement d'un ministère. Suite
569 aux élections professionnelles, ces moyens ont baissé tant pour la fédération que pour ses syndicats
570 nationaux. Ce constat doit nous amener à être plus efficaces dans l'utilisation des moyens, à leur
571 répartition, la détermination des champs d'intervention, la mutualisation des compétences et des
572 moyens humains, matériels et financiers, la priorisation de ce qui relève du fédéral, d'un champ
573 professionnel ou d'un syndicat national. Il doit également nous rendre plus exigeant-es sur
574 l'application du droit syndical, trop souvent réduit ou amputé (refus d'autorisations d'absence, non-
575 financement de l'article 15 où les réunions convoquées par l'administration sont financées par les
576 décharges syndicales...). Comment optimiser les moyens de la fédération ? Faut-il augmenter les
577 ressources de la fédération par l'augmentation des contributions des SN ?

578 L'arrivée de nouvelles équipes municipales en 2012 et peut-être d'équipes régionales en 2015 se
579 traduit par la multiplication de retraits de moyens pour les organisations syndicales : fermetures de
580 bourses du travail, suppression de subventions. Le prétexte des difficultés budgétaires cache la
581 volonté politique d'affaiblir le syndicalisme, l'organisation collective des salarié-es. La FSU s'oppose
582 résolument à ces atteintes au fonctionnement des syndicats dans notre pays. Elle initiera et
583 s'engagera dans toutes les actions dans l'unité avec l'ensemble des forces syndicales pour les
584 dénoncer.

585

586 *II.4.b.3. Renouveau, rajeunissement et féminisation*

587 Depuis le congrès de 2013, malgré les travaux du secteur Femmes, la FSU a peu avancé sur la
588 question, pourtant cruciale, de la féminisation. L'observatoire de la parité n'a pas réellement
589 fonctionné, faute d'engagement de toutes les composantes de la fédération. Certains syndicats

590 nationaux ont travaillé spécifiquement sur la question, sans bilan fédéral. La nécessité d'une
591 représentation équilibrée femmes / hommes reste donc un objectif à réaliser. Les contributions des
592 syndicats qui ont mis en œuvre des mécanismes statutaires pour améliorer le renouvellement
593 générationnel et la féminisation de leurs instances seront importantes pour alimenter les débats du
594 congrès. Une recherche-action pour l'observatoire de la parité pourrait-elle y contribuer? Quelles
595 autres propositions? Le renouvellement et le rajeunissement militants sont perçus comme des
596 questions vitales mais aucune proposition issue d'une réflexion fédérale n'a pu se dégager. Cette
597 question est liée à la capacité d'augmenter le nombre de militant-es. Le manque d'attractivité de
598 l'engagement syndical est un fait. Les causes tiennent à la fois du contexte et de l'image du
599 syndicalisme en général. Ces raisons concernent sans doute plus spécifiquement les jeunes.

600 Avec l'aide de ses SN qui sont les points d'entrée naturels vers la fédération pour la plupart des
601 adhérent-es, la FSU se doit donc d'avoir une politique plus volontariste pour se rapprocher des
602 jeunes actuellement capables de se mobiliser autour de sujets que porte aussi notre fédération : la
603 solidarité internationale, la lutte contre l'extrême droite et les racismes, les mouvements
604 écologiques... Si l'organisation de certains stages est plus pertinente au niveau des SN, le maintien de
605 la dimension fédérale est essentiel.

606 Il faut s'interroger fortement sur la nature et l'image du syndicalisme, souvent vu comme une
607 machine institutionnelle fermée avec ses codes d'organisation verticale, de formes de réunion qui
608 apparaissent souvent sclérosées aux yeux des jeunes qui y participent. Cela suppose notamment de
609 faire circuler la parole en veillant à ce que chacun-e intervienne et de garder un fonctionnement
610 collectif fort.

611 Dans la perspective du renouvellement militant, il faut confier rapidement des responsabilités aux
612 jeunes, en mettant en place par exemple des binômes jeunes militant-es et militant-es plus
613 expérimenté-es pour travailler les dossiers et en prenant en compte les contraintes et les choix de vie
614 de toutes et tous.

615 Féminisation, rajeunissement et renouvellement nécessitent de mieux prendre en compte la
616 reconnaissance et la valorisation de l'expérience syndicale dans le cadre de la VAE pour favoriser les
617 réintégrations professionnelles.

618 De nouvelles pratiques, déjà en œuvre dans certaines sections, imposent de prévoir les conditions
619 d'échanges d'information à ce sujet. Les moyens supplémentaires envisagés en 2013 pour concilier
620 vie militante et vie privée n'ont pas pu être dégagés. De nouvelles pistes sont à explorer pour faciliter
621 l'investissement des militant-es (collégialité, mandats, décharges, horaires des réunions, frais de
622 garde...).

623

624 *II.4.b.4. Retraité-es : construire un véritable syndicalisme des retraité-es*

625 Les retraité-es (20 % de la population) prennent une part importante dans le syndicalisme. Face aux
626 politiques d'austérité, ils luttent avec les actifs et actives et ont en même temps des revendications
627 spécifiques. Depuis 2007, les SFR permettent de construire un syndicalisme des retraité-es lié à celui
628 des personnels actifs. La syndicalisation des retraité-es est un enjeu pour la FSU et ses syndicats qui
629 doivent favoriser ce lien et se mobiliser, notamment pour garder leurs adhérent-es au moment de la
630 retraite.

631 L'UCR-CFDT refusant son admission dans l'inter-UCR, la FSU, en 2013, s'est adressée à toutes les
632 organisations syndicales de retraité-es et à la FGR-FP. Est né « le groupe des 9 » (UCR-CGT, FO, CGC,
633 CFTC, Solidaires, SFR-FSU, FGR-

634 FP, LSR et UNRPA). Depuis des actions importantes ont été menées : 20 000 retraité-es à Paris en juin
635 2014, 27 000 en mars 2015... La reconnaissance de la SFRN par ses partenaires est un levier unitaire
636 pour rassembler plus de retraitées dans l'action.

637 Mais les textes officiels réduisent la représentation des syndicats (instances de la loi « vieillissement
638 », suppression de la représentation des retraité-es dans les SRIAS...), gommant même le mot retraité-
639 e pour nier le lien avec le statut de salarié-e. Réflexion et actions s'imposent sur la place et les droits
640 des retraité-es dans la société car ce sont des citoyennes à part entière.

641 La construction d'un « syndicalisme retraité-es », suite logique du syndicalisme des personnels actifs,
642 reste un enjeu: tous les SN doivent s'y impliquer et organiser leurs retraité-es.

643 L'activité « retraité-e » a progressé avec le renforcement des liens entre les SFR nationale et
644 départementales, les Journées d'Automne, « Pour Retraité-es » qui enrichissent les débats et les liens
645 entre les retraité-es des syndicats nationaux. Il reste, cependant, des départements où l'activité en
646 direction des retraité-es est inexistante faute de militant-es. Si la concertation sur la loi «
647 vieillissement » a mieux associé au sein de la FSU actifs/retraité-es, le groupe de travail, créé afin de
648 faire des propositions sur la place des retraité-es dans la fédération, n'a pas fonctionné. Ils-elles
649 doivent être mieux représentés, dans le cadre des statuts, dans toutes les instances de la FSU, dans la
650 préparation des congrès, dans les secteurs de la FSU et la SFRN réunie plus souvent. La presse
651 fédérale doit régulièrement refléter l'expression des retraitées à côté de celle des actifs et actives.
652 Les compétences, moyens, doivent être mieux mutualisés afin d'associer plus de militant-es retraité-
653 es et d'assurer un travail plus collectif dans l'élaboration des revendications et des actions.

654 Nous devons développer notre investissement dans la FGR-FP, point de convergence unitaire des
655 retraité-es de la Fonction Publique.

656 La majorité des organisations syndicales de retraité-es françaises est membre de la FERPA
657 (Fédération Européenne des Retraités et Personnes Agées), adhérente à la CES. La présence de la
658 FSU y est légitime pour peser auprès des institutions européennes et contribuer à la mobilisation des
659 retraité-es européens-nes.

660

661 **II.4.c. Instances nationales**

662 La FSU s'est dotée d'un secrétariat national pour, autour de la secrétaire générale, aider
663 collectivement à la mise en œuvre des décisions des instances délibératives (BDFN, CDFN et congrès)
664 ainsi qu'à la préparation des débats de ces instances.

665 Les secteurs de la fédération permettent un travail collectif de réflexion et de proposition. Sont
666 venus s'ajouter des groupes de travail (alter-éco...). Quel bilan en tirer ?

667 Avec la mise en place de l'Extranet, les secteurs de la FSU disposent d'un outil permettant la diffusion
668 de leur travail, de leur réflexion. Un bilan précis de leur fonctionnement, de la participation des
669 militant-es des SN doit permettre de les rendre plus efficaces dans leur réflexion, et dans la diffusion
670 de leur travail vers les structures fédérales à tous les niveaux.

671

672 **II.5.d. De quelle politique de formation la FSU a-t-elle besoin ?**

673 La FSU par le biais du Centre de formation assure la cohérence entre les besoins des SD, des SN et
674 des secteurs, en dégagant des axes prioritaires, en coordonnant et organisant une offre qui tente de
675 couvrir l'ensemble des préoccupations fédérales.

676 La formation syndicale fédérale, en essor ces dernières années, doit pouvoir continuer son
677 développement et mieux répondre aux besoins du terrain.

678 Il est nécessaire que les syndicats nationaux et les secteurs de la fédération s'impliquent plus
679 fortement dans la vie du Centre de formation.

680 L'amélioration de l'offre de formation passe notamment par l'engagement de forces militantes
681 supplémentaires.

682 L'offre de formation nationale s'articule autour d'axes politiques, en lien avec les priorités définies
683 par nos instances nationales :

684 1. Améliorer l'appropriation militante de
685 la FSU : anticiper et favoriser le renouvellement militant, comprendre le fonctionnement
686 fédéral, maîtriser les étapes historiques essentielles de la construction de la FSU et de son
687 corpus revendicatif, mais aussi plus globalement comprendre les enjeux liés à l'évolution des
688 paysages syndicaux et politiques français et européens, militer dans une SD, communiquer,
689 gérer la trésorerie d'une SD, etc.

690 2. Favoriser la diffusion d'une culture fédérale, autour de thèmes transversaux :

691 a. « défendre les intérêts matériels et moraux des personnels »: fonction publique,
692 rémunérations/retraites, protection sociale, projet éducatif, système éducatif ;

693 b. « créer les conditions de leur amélioration »: connaître, animer et développer la FSU, Europe,
694 syndicalisme ;

695

696

697 c. « comprendre la société et ses évolutions pour agir syndicalement »: défense des libertés,
698 combattre l'extrême droite,...

699 3. Travailler en périmètre intersyndical pérenne, notamment avec la CGT et Solidaires : tant aux
700 niveaux national que régional ou départemental, la formation syndicale peut contribuer au
701 rapprochement intersyndical: formations communes, recours à des formateurs et
702 formatrices d'autres organisations (CGT, Solidaires).

703

704 L'Institut de la FSU

705 Elle dispose de son propre Institut de recherches, cadre d'un travail entre chercheur-es
706 professionnel-les et militant-es syndicaux. Il permet de s'appuyer sur la recherche, et faire travailler
707 ensemble chercheur-es professionnel-les et militant-es syndicaux est important pour la FSU.

708 La FSU veillera à la pérennité, au bon fonctionnement et à l'indépendance de son Institut de
709 recherches. Elle se fera le relais, via les SD, SFR et SN, de ses travaux et sera attentive à la
710 coordination avec son centre de formation. En même temps, elle continuera à revendiquer d'être
711 associée à l'IRES.

712

713

714

Partie III. Le syndicalisme international de la FSU

715

716 **III.1. Adhésions internationales**

717 Le congrès de Poitiers a réaffirmé la nécessité par la FSU de faire reconnaître son rôle de force
718 syndicale porteuse d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale et d'inscrire son action au
719 plan européen comme au plan international. Force est de constater que les demandes d'adhésion à
720 la Confédération européenne des syndicats comme à la Confédération syndicale n'ont pas abouti.
721 Pour ce qui concerne la CES, l'opposition de FO, l'UNSA et la CFTD est le principal obstacle. Quelle
722 méthode retenir pour parvenir à lever ces freins ?

723 Par ailleurs, faut-il envisager de reprendre une démarche de demande d'adhésion à l'Internationale
724 des services publics ? En 2008 la FSU avait précisé les contours du cadre d'adhésion à l'ISP mais le
725 Congrès ne l'avait pas validé. Quelles modalités de travail mettre en œuvre pour relancer la réflexion
726 ?

727

728 **III.2. Nécessité d'avoir une réflexion plus approfondie sur les cadres dans lesquels la FSU exerce une** 729 **activité internationale.**

730 - Un processus de relations bilatérales avec les confédérations DGB (Allemagne) et CCOO (Espagne)
731 est en cours. Cette démarche est un moyen pour la FSU, absente des structures syndicales
732 internationales, d'être reconnue par ailleurs et de faire connaître sa plateforme revendicative.

733 - L'Altersummit est un réseau qui rassemble toutes les forces, mouvement sociaux et organisations
734 syndicales, déterminés à réaliser une Europe sociale, démocratique et écologique. Un de ses
735 objectifs est de créer des dynamiques à travers des actions au plan national mais aussi des
736 initiatives au plan européen. L'implication de la FSU dans ce réseau reste limitée à la participation
737 des militant-es du national à des réunions à Bruxelles et ne débouche malheureusement pas sur
738 une implication plus large des militant-es lorsque des rassemblements ou manifestations sont
739 programmés à Bruxelles. Dans ces conditions, comment la FSU peut-elle contribuer à la
740 construction d'un mouvement social européen ? Comment peut-elle mobiliser davantage ses
741 militant-es, au niveau national comme régional, lors des actions européennes?

742 - Altermondialisme

743 La FSU a participé aux deux derniers forums sociaux mondiaux qui se sont déroulés à Tunis en
744 2013 et 2015. Les délégations FSU ont organisé des ateliers tout particulièrement sur la question
745 des services publics et se sont investies dans les nombreux thèmes discutés lors de ces rendez-
746 vous (femmes, genre, climat et environnement, guerres, migration et réfugié-es, services publics,
747 éducation...) Le succès de ces FSM en termes de participation et d'activités, interroge cependant
748 sur leurs débouchés : les militant-es présent-es repartent sans véritables propositions alternatives
749 communes. Comment faire pour que cette modalité de rencontre soit de nature à construire des
750 mobilisations entre deux FSM, sur la base d'échanges réguliers autour de plateformes évolutives ?

751

752 **III.3. Le sens de la solidarité internationale**

753 Dans certains pays européens, dont la Grèce, la population a porté au pouvoir des partis politiques
754 alternatifs, essentiellement pour mettre un terme aux politiques d'austérité. La FSU, comme d'autres
755 organisations de la société civile, a soutenu cette volonté citoyenne mais la dynamique d'un
756 mouvement de solidarité internationale a fait défaut. Cela doit interroger les stratégies mises en
757 œuvre par les forces, dont nous sommes, engagées dans la construction d'un mouvement social
758 européen. Comment construire un mouvement commun lorsque les dynamiques nationales sont si
759 désynchronisées ?

760 Ce qui s'est fait ces dernières années avec l'intersyndicale pour l'Iran a fonctionné, permettant à des
761 syndicalistes d'être libérés et d'avoir accès à des soins.

762

763 **III. 4. Développer les activités de coopération**

764 La FSU est engagée dans trois projets de coopération : au Sénégal, avec le Mouvement des femmes
765 de la CSA (pour un programme destiné à faire émerger le leadership féminin) en coopération avec le
766 secteur Femmes de la FSU ; en Tunisie avec Solidarité laïque dans un Programme concerté pluri-
767 acteurs (associations, syndicats et collectivités territoriales pour intervenir auprès des populations les
768 plus vulnérables) et dans le PROCED en Haïti (renforcement de capacités des organisations
769 syndicales).

770 Afin d'élargir et améliorer l'efficacité de ces activités de coopération, la FSU doit-elle envisager de
771 rechercher d'autres projets, y compris en se rapprochant d'autres organisations pour un travail
772 commun?

773

774 **III.5. Faire en sorte que l'activité internationale soit une préoccupation partagée entre la FSU, les
775 SD et les SN**

776 Certains syndicats du secteur de l'éducation participent à des activités internationales du fait de leur
777 affiliation à l'Internationale de l'Éducation. Quant aux mobilisations internationales, elles sont
778 inégalement prises en compte par les différents niveaux de la fédération. Alors même qu'un certain
779 nombre de problématiques relatives aux salarié-es relèvent directement, et de plus en plus, d'un
780 contexte politique international et en tout cas européen, la FSU peine à articuler son activité
781 internationale et dans les mouvements sociaux avec une conscientisation à la hauteur de ses
782 militant-es de terrain et à fortiori de ses adhérent-es. Pour sortir de cette difficulté, plusieurs pistes
783 sont à explorer. Comment rendre plus visibles les interventions de la FSU et ses participations aux
784 différentes manifestations internationales par une présence régulière et repérable dans les
785 publications (Pour, revues des SN) mais aussi par une rubrique clairement identifiée dans le site
786 Internet de la FSU ? Comment mieux pointer la convergence d'intérêts et de luttes à l'intérieur du
787 mouvement syndical européen autour des questions transversales que sont les salaires, les retraites,
788 les droits syndicaux, l'égalité femme/homme... Comment développer l'information sur les questions
789 internationales en direction de l'ensemble des militant-es (stages, colloques) ? Comment favoriser
790 les échanges sur ces questions lors des instances locales et nationales (CDFN, Congrès...) ?